

8° R
95051
(2,1)

D ENNAJI

PAUL PASCON

LE MAKHZEN ET LE SOUS AL-AQSA

la correspondance politique de la maison d'iligh
(1821-1894)



Editions du CNRS



Les Editions Toubkal

923 951
95

Mohamed ENNAJ

PAUL PASCON

LE MAKHZEN ET LE SOUS AL-AQSA

La correspondance politique
de la maison d'Iligh
(1821-1894)



80 R
95051
(21)

LE MAKHZEN ET LE SOUS-AL-AQSA

La correspondance politique
de la maison d'Alip
(1821-1894)



80 R
27021
(18)



CENTRE DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES
SUR LES SOCIÉTÉS MÉDITERRANÉENNES

Collection « CAHIERS DU CRESM »

n° 21

422958.
93

Mohammed ENNAJI

Paul PASCON

LE MAKHZEN ET LE SOUS AL-AQSA

**La correspondance politique
de la maison d'Iligh
(1821-1894)**



ÉDITIONS DU CNRS
PARIS

LES ÉDITIONS TOUBKAL
CASABLANCA

1988

DL-28071989-17470



422 938
93

Collection « CAHIERS DU CRESM »

Paul PASCON

Mohamed ENNAJ

LE MAKHZEN ET LE SOUS AL-AQSA

La correspondance politique
de la maison d'Igh
(1821-1894)



© Editions du C.N.R.S., 1988
15, quai Anatole-France, 75700 Paris
ISBN 2-222-04139-2

Les Editions TOUBKAL
Immeuble I.G.A., place de la Gare
Casablanca, Belvédère (05) — Maroc

Avant-propos

Ce travail était pratiquement achevé quand mon professeur et ami Paul Pascon décéda subitement, à la suite d'un tragique accident de la circulation en Mauritanie.

L'ouvrage tel qu'il est présenté est le résultat de nos efforts conjugués sans que l'on puisse distinguer la part de l'un d'entre nous.

Je tiens à exprimer ici ma profonde reconnaissance à Madame Jeannine Pascon pour l'aide qu'elle m'a accordée. Je remercie également trois amis de Paul Pascon, qui ont bien voulu revoir les textes des traductions françaises. Enfin, je remercie la Direction du Développement de l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II de Rabat pour les moyens qu'elle a mis à ma disposition dans la mise au point définitive de ce travail.

Mohammed ENNAJI.

Rabat, novembre 1986.

Hassan b. °ali al-Ilighi, frère du Chef de la Maison d'Iligh, m'a demandé avant sa mort de faire connaître l'histoire de la Maison d'Iligh. Il m'a permis d'accéder à une large documentation, m'a remis et fait remettre le corpus des correspondances présenté ici, et commenté bien des textes.

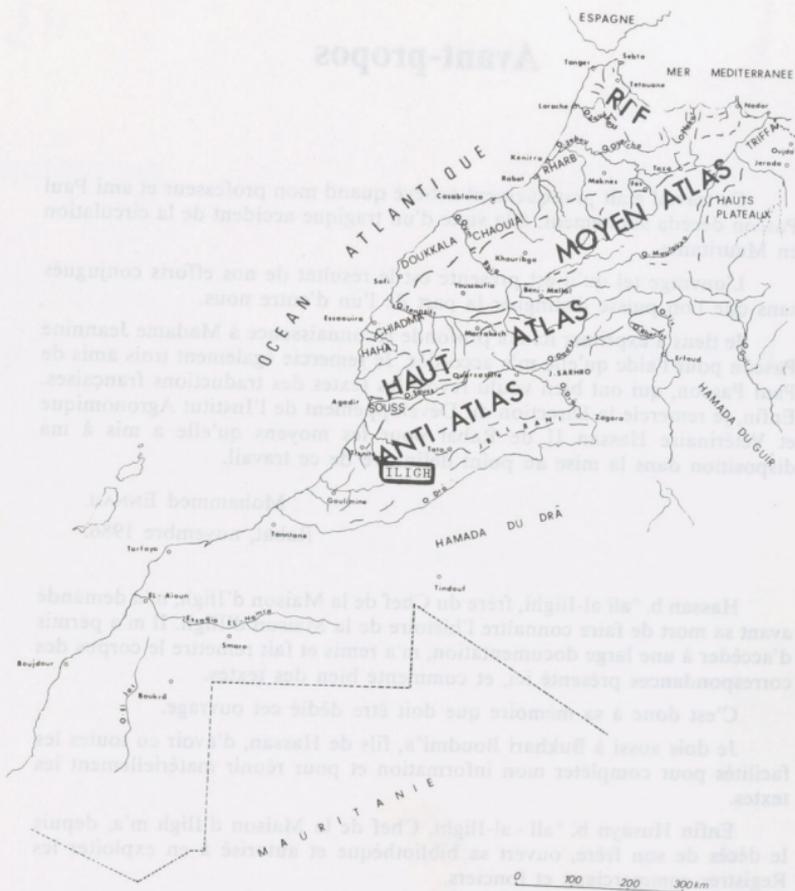
C'est donc à sa mémoire que doit être dédié cet ouvrage.

Je dois aussi à Bukhari Boudmi°a, fils de Hassan, d'avoir eu toutes les facilités pour compléter mon information et pour réunir matériellement les textes.

Enfin Husayn b. °ali - al-Ilighi, Chef de la Maison d'Iligh m'a, depuis le décès de son frère, ouvert sa bibliothèque et autorisé à en exploiter les Registres commerciaux et fonciers.

Persuadés que l'histoire d'Iligh est de nature à éclairer l'histoire du Sous et du Sahara, les hommes de la Maison d'Iligh ont su dépasser les réticences traditionnelles devant la divulgation de leur passé. Les chercheurs en sciences humaines leur seront redevables de s'être élevés au-dessus de la frileuse défense de l'intimité de leur Maison.

Paul PASCON.



1. — Carte générale de situation.

Paul PASCON

Introduction

De nombreux observateurs européens au milieu du XIX^e siècle ont affirmé l'existence d'un « Etat » du Tazerwalt (1), indépendant du Royaume du Maroc, sans que puissent être opposées ou apportées des informations critiques prises directement à la source. Avec les correspondances politiques de la Maison d'Iligh, il est possible aujourd'hui d'y voir plus clair.

Pour apprécier les rapports de personnes et de statuts entre les souverains marocains et les chefs de la Maison d'Iligh, on peut sélectionner quelques indicateurs précis : le protocole épistolaire, les échanges de biens, la forme des rencontres, etc.

Le protocole épistolaire est un bon critère quand on connaît l'importance du signe dans les chancelleries (2). Dans les secrétariats d'Etat, une lettre envoyée et reçue, l'est dans un cadre public défini, de notoriété large; sa rédaction et sa lecture, quoiqu'intéressant directement un petit nombre de personnes, ne sont jamais totalement secrètes. Dans le courrier privé moderne, l'anonymat et la discrétion permettent souvent d'échanger dirions-nous « en tête à tête ». Rien de comparable dans la correspondance officielle : le facteur est un courrier exprès qui sait ce qu'il porte (lettre royale) même s'il n'en connaît pas le contenu. Le départ et l'arrivée de la missive sont connus, la lecture attendue, les effets surveillés, la matière en est rapidement dissipée.

Durant toute la vie politique de Ḥūsayn b. Hâšem, donc de 1842 à sa mort en 1886, les souverains alawites — Sidi Mūḥammad b. Abderrahmân et Ḥassan 1^{er} — ne se sont adressés au chef de la Maison d'Iligh, qu'avec l'apostrophe de « Notre ami » (*mūḥabânâ*) c'est-à-dire avec un désir évident de distinction extraordinaire à l'égard d'un chef politique établi dans les marges de la souveraineté du Maḥzen.

(1) Le Tazerwalt est une petite cuvette aride entourée par de hauts plateaux mieux arrosés, située à 110 km au sud d'Agadir et 40 km à l'est de Tiznit. Dans cet emporium des grandes caravanes transahariennes du milieu du XIX^e siècle — avec Agoulmim — la vie politique, commerciale et religieuse était dirigée par un dipôle : le Château d'Iligh et la Zaouia de Sidi Ahmad ou Moussa.

(2) Sur la chancellerie alawite voir notre article, « Sigillographe marocaine, I. Empreintes de validation des souverains alawites », in *Hespéris-Tamuda*, vol. XVII. (1976-1977) p. 165 sq.

En d'autres termes, la couronne marocaine s'adresse au chef du Tazerwalt, comme si celui-ci était un particulier de haut prestige, un homme de religion ou de science, et non comme elle le ferait à l'égard d'un homme qui administre une partie des populations du Royaume. Or le contenu des lettres contredit sans discussion les sous-entendus de l'apostrophe, puisqu'il est presque toujours question justement de politique et des relations avec ses sujets. Il serait intéressant de rechercher dans les archives d'Etat au XIX^e siècle, combien de personnages ayant des rôles politiques et gouvernant des personnes, pouvaient recevoir des lettres de ce type.

Mais voyons maintenant comment Ḥūsayn b. Hâsem s'adresse en retour aux deux souverains avec lesquels il a eu à correspondre. Aucune ambiguïté : il les considère toujours comme dirigeant la communauté musulmane de tout le Maroc, y compris des populations que lui-même administre, et ceci ne souffre aucune exception, même aux plus forts moments des crises. Ḥūsayn b. Hâsem se considère bel et bien sujet du Sultan, il ne se permet pas de renvoyer la même apostrophe de *mūḥabanā* par quoi il affirmerait sa prétention à l'égalité, c'est-à-dire la prétention, que bien des auteurs étrangers (3) lui ont prêtée, d'être un Prince, un émir indépendant du Maḥzen central, ayant créé un « Royaume du Tazerwalt » (4).

Il est vrai que pour la période antérieure à 1882, l'on ne dispose que d'une lettre de Ḥūsayn au Palais, faisant partie du fonds documentaire d'Iligh (doc. 31). Dans celle-ci comme dans les autres, les termes employés sont sans

(3) 1788, *Venture de Paradis, Itinéraires de l'Afrique Septentrionale*, réédité, à Paris en 1844, p. 222 : « Sidi jahja commande en souverain la contrée de Tezaghalt »;

1798, « mémoire anonyme du 19 messidor au VII » (8 juillet 1798), *MAE, Mogador*, CC.T.1. p. 10;

1830, « Renseignements recueillis à Tanger en décembre 1830 sur l'état des forces de terre et de mer et sur les revenus territoriaux de l'Empire du Maroc » SHA. Vincennes, 3 HI Maroc, BC. 3^e Son, 7;

... « Province de Haha : six tribus (payent) 160 quintaux (au Maḥzen); « Province du Sous où se trouvent Sainte-Croix (Agadir) et Taroudant, 700 « quintaux; Province de Wad Noun et ses dépendances ne reconnaissent que l'autorité du prince Hichem (et) ne paient aucune contribution à l'Empereur; Tribu de Tazint située entre Acqah et Ourugrid, 5 quintaux..., etc. ».

1833, Delaporte, *Appendice au mémoire anonyme* (Paris, 28 août 1833, *MAE, Mogador*, CC, t. 1, f^o 13 vo : « Sidi Hicham, le chef des peuplades indépendantes entre Wad noun et le Maroc, a sa résidence ordinaire à Tellint »;

1834, Don Serafin E. Calderon, *Manuel del Oficial en Marruecos*, Madrid, p. 47 : « Le Bled Sidi Hécham, état libre et indépendant fondé en 1810 »;

1846, Emilien Renou, *Description géographique de l'Empire du Maroc*, Paris p. 378 : « L'Etat de Sidi Hechâm, actuellement reconnu, au moins de fait, par le gouvernement marocain... »;

1847, Solange Bodin, *Recherches sur les contrées méridionales du Maroc...* AE. France MD. Maroc t. 9, f^o 506 r^o « principauté indépendante dont le maître actuel est Sidi Houssein petit fils (sic) de Sidi Hicham... ».

1853, De Maisonneuve, *lettre du 31.08.1853 à Ministre de la Marine* (France) MD, Maroc t. 10, f^o 87 : « ... Sidi Hocein, Prince souverain d'une grande partie du Sous;

1853, Anonyme, *Mémoire et Documents, Archives des Affaires Etrangères*. Paris, Maroc t. 9, f^o 94 r^o... » (Sidi Hécham) constituée au commencement du siècle, une sorte de pouvoir régulier... Sidi Ali (son) fils aîné monta ensuite sur le trône... ».

(4) C'est le titre d'un petit ouvrage de L. Justinard, Officier et agent de renseignement français à Tiznit en 1916.

équivoque : le Sultan est désigné par *Mawlânâ*, et Hûsayn se dit toujours sous l'obéissance et au service du trône pour finir par s'adjuger le qualificatif de serviteur.

A ce sujet il existe un récit oral très significatif selon lequel le secrétaire de Hûsayn aurait refusé de rédiger une lettre en termes non respectueux à Hassan khalifa au cours de la *harka* de 1864. Hûsayn en aurait-il vraiment eu l'intention, c'est fort improbable, mais la forte impression que sa puissance et son cortège exerçaient sur l'homme du commun le rendait capable de toutes les extrémités.

On peut bien admettre que Hûsayn b. Hâsem ait eu secrètement le désir de se rendre indépendant, qu'il ait pu le dire et l'afficher oralement dans les murs de son château (5), voire même qu'il ait tenté de le faire, parfois avec succès, mais depuis, °Alî bû Dmi°a et son fils Muḥammad défait par Mawlây ar-Râsîd en 1670, les chefs de la Maison d'Iligh n'ont jamais publiquement — la correspondance en fait foi — fait sécession.

De sorte que la preuve par le protocole épistolaire permet d'affirmer que le *mûḥabanâ* est, de la part du souverain marocain, un terme d'affection, de complaisance ou condescendant, appliqué à un personnage exceptionnel, ayant un statut un peu spécial certes, mais considéré tout de même comme un sujet de sa majesté. Malgré cela, la correspondance, du fait même de la publicité dont elle fait l'objet (lecture en public), lorsqu'elle met en cause d'autres parties en plus du Palais et des Chefs de la Maison d'Iligh, demeure trompeuse d'une certaine façon par son contenu et par le non-dit. La politique des sultans envers Hûsayn a toujours été d'une extrême courtoisie (*mûjâmalâ*), le rôle fondamental de la correspondance publique étant de maintenir la cohésion et l'allégeance, même aux moments les plus chargés de conflits. Les contradictions sont donc la plupart du temps étouffées et masquées. Elles le sont par ce canal seulement, car d'autres réseaux existent, notamment les messages oraux par l'envoi épisodique d'émissaires. Les correspondances échangées entre les grands personnages du Maḥzen éclairent sur ce point en mettant à jour les conflits. Elles nous présentent une autre image de l'attitude du Maḥzen vis-à-vis d'Iligh. Le marabout devient alors un pivot de « *siba* » (6), un personnage de mauvaise foi appuyant les ennemis du Maḥzen (7) et lui portant préjudice comme le souligne, une lettre de Muḥammad IV à son fils Hassan : « Sache que le fait de demander aux tribus du Sûs de venir en aide à Dlimi, est un moyen de propager les troubles dans la région et de mettre à nu la situation du Maḥzen. Hûsayn deviendra alors non pas opposé à Dlimi, mais au Maḥzen. Les tribus du Sous sont rangées en *leffs*, celles qui voudront l'aider le feront même sans l'ordre du Maḥzen,

(5) C'est un conte, public et notoire, que rapporte Justinard, mais que l'on peut encore entendre aujourd'hui au Tazerwalt : Hasan I^{er} aurait fait dire à Hûsayn : « je suis Hassanien (c'est-à-dire je descends de Hasan b. °Alî le gendre du Prophète) à quoi le chef de la Maison d'Iligh aurait répondu : « Je suis husaynien (c'est-à-dire je descends du frère de Hasan).

(6) Al Mûhtâr as-Sûsî; al Ma'sûl, t. 5, pp. 201-202.

(7) Lettre de Sidi Mûhammad b. °abderrahmâne à Hasan Khalifa. 01.04.1283 BR.

tandis que pour celles qui ne le voudront pas, cet ordre n'y changera rien. Dlimi constitue la porte (*daffa*) du Maḥzen là-bas, si on l'abandonne, Ḥūsayn le détruira et cela portera un dommage au côté maḥzénien difficile à réparer, mais s'il est aidé, les troubles vont s'amplifier... » (8).

La juste politique est donc d'inciter les tribus à la réconciliation et de sauvegarder les liens apparemment amicaux avec Iligh. Ces liens sont matérialisés non seulement par l'échange épistolaire mais aussi par d'autres procédés.

L'échange de biens

Les grands de ce monde se font des petits cadeaux, cela entretient les bonnes relations. Les puissants offrent de quoi prédisposer favorablement les puissances auxquelles ils s'adressent.

Les souverains marocains — mais c'est vrai aussi dans bien d'autres Cours, dans la Chine traditionnelle par exemple — avaient le grand art politique, même si cela nous paraît aujourd'hui bien inconvenant, de faire attendre les visiteurs aussi grands soient-ils, jusqu'au point où ils apparaissent comme de simples sujets, ou comme des solliciteurs. Ces conditions réunies, le cadeau ne crée plus d'obligations à celui qui le reçoit. Même si l'on a tenté d'éblouir le destinataire, celui qui donne n'est plus censé que se faire du bien à lui-même, c'est-à-dire prévenir par l'offrande le courroux ou espérer une grâce. C'est au moins ce qui apparaît à la Cour, et c'est cette opinion-là qu'il fallait frapper.

Entre le Tazerwalt et le Maḥzen, il y a toujours eu des échanges de cadeaux. Dans quinze missives il est question d'hommages (*hadyya*)⁽⁹⁾ expédiés par le chef de la Maison d'Iligh. Traditionnellement Iligh offrait des esclaves (deux par an), de l'ivoire, de l'ambre gris, de l'encens soudanais, plus rarement de la poudre d'or (*tiber*). Bien entendu on offre ce que l'on a de mieux, et le choix du cadeau vous classe. Ici il y a une ostensible affirmation de magnificence. Ḥūsayn b. Hāšem rappelait par là qu'il avait une sorte de monopole sur des produits excessivement recherchés, ses hommages portaient sens.

Sans exactement y être tenu, il est de tradition pour le souverain de traiter largement les porteurs de cadeaux, de les éblouir par l'hospitalité dans les dépendances du palais, soit par des habits de cérémonie (*keswa*), soit par des objets ou de l'argent. Le numéraire, tout en récompensant matériellement, abaisse le statut de celui qui le reçoit, c'est une sorte de salaire. Dans la *hadyya*, le sous-entendu est que l'hommage est collectif, alors que la récompense au porteur est individuelle. En d'autres termes l'hommage doit apparaître comme le résultat d'un prélèvement quasi-fiscal ayant valeur

(8) Lettre du 05.07.1281 K 47, BR.

(9) Sur la *hadiya* voir E.I. nlle série p. 357 et 358 A. et Pascon, *Haouz...* p. 309, n° 43 et 637.

d'allégeance apporté par le plus notable personnage du groupe venu en délégation; alors que la récompense est une sorte de commission couvrant les frais du port dû. Au total en effet, le souverain doit recevoir beaucoup plus qu'il ne donne.

La Maison d'Iligh a toujours soigneusement respecté d'envoyer régulièrement ses vœux d'allégeance et sa *hadyya*. On le sait par maintes lettres (10). Si Ḥūsayn b. Hāšem n'est jamais allé lui-même au Palais, prétextant ses obligations politiques sur place, il a fait souvent porter l'allégeance et les étrennes par ses plus proches parents. Avant que son fils aîné Muḥammad ne soit en âge de le faire, il fit porter les présents par son frère °Abdallāh ou par l'un de ses cousins Amdāh et Belqāsem b. Brāhīm. Un refroidissement est sensible cependant de 1873 à 1881, années durant lesquelles la *hadyya* a été présentée par « un cousin éloigné » ou des délégués de tribus relativement anonymes. Lors même de la fondation de la ville de Tiznit par Hassan 1^{er} à quarante kilomètres à l'ouest d'Iligh, Ḥūsayn aurait pu venir lui-même, mais il trouva plus habile de se soustraire aux formes de l'allégeance sans pour autant refuser de reconnaître celle-ci. En envoyant son fils, il donnait des cadeaux, il faisait hommage, mais il évitait de subir les avanies des fonctionnaires et la condescendance royale.

L'échange de services

En plus des cadeaux, on procédait aussi à un échange de services dans lequel les deux partenaires trouvaient leur profit. L'absence de rouages administratifs dans le Sous et l'impossibilité d'une action directe permanente du Maḥzen fait du recours à Iligh une nécessité.

Ce mécanisme présage déjà d'une intégration progressive de la maison par le pouvoir central, et relève de l'embryogénèse de l'Administration politique dans les marches de l'Etat. La démarche essentielle attendue de Ḥūsayn est de jouer le rôle d'intermédiaire entre Bayrūk et le Maḥzen afin d'empêcher la pénétration européenne sur les côtes. Pour cela, il devait user de son prestige auprès des tribus, de sa richesse et de sa force armée. L'appel est toutefois doublement significatif puisqu'en plus des Bayrūk, il vise à dissuader Ḥūsayn de toute entreprise similaire. Cette fonction de diffusion des directives sultaniennes dans la région apparaît aussi clairement dans l'appel au *jihād* lors de la guerre de Tétouan (11). Contre ces prestations, Ḥūsayn demandait un appui moral et matériel dans sa lutte contre les tribus rivales qui ne cessaient de nourrir les projets de reconquête du pouvoir au Tazerwalt par d'autres lignages de Sidī Aḥmad ū Mūsa. L'allégeance d'un côté suppose donc la reconnaissance de l'autre. Le concept de *siba* mérite, de ce fait, d'être réexaminé plus profondément en dégageant les mécanismes

(10) Cela nous est connu surtout dans les réponses du Souverain qui désigne par leurs noms et par leurs titres les porteurs de vœux, d'allégeance et d'étrennes.

(11) Lettre du Sultan Mūḥammad b. °abderraḥmāne à Ḥūsayn b. Hāšem, in al Ma'sūl, t. 18, p. 226.

d'intervention de l'Etat en zone insoumise. Quelles sont les limites de l'insoumission/allégeance et où commence la sécession ? Certaines données montrent que le problème est plus complexe qu'on ne le pense, c'est ainsi qu'à deux reprises, Husayn va jusqu'à solliciter l'envoi de la *Mehalla* en période de difficultés. Le fait est remarquable même s'il n'eut pas de suite, car à ce niveau, il devait se contenter d'une reconnaissance de la prééminence de son lignage et d'un appui symbolique contre les autres prétendants. Il était gratifié d'une autre façon, et notamment par l'octroi d'avantages économiques : concession d'un local à Essaouira, autorisations pour l'achat de soufre et surtout l'assurance de la sécurité pour les caravanes d'Iligh en route vers Essaouira, ainsi que la résolution par le *chra'* des différends qui surgissent à l'occasion des pillages.

Autant d'atouts aux mains du Mahzen depuis la fermeture du port d'Agadir. Le monopole commercial lui permet de contrôler le Sous non seulement du point de vue économique, mais aussi politique. La situation géographique d'Iligh plus au nord que les Bayrük la met plus à la portée du pouvoir central et l'incite à un dialogue constant avec lui. C'est ce facteur qui explique en partie l'octroi à Bayrük d'une exonération des droits de douane alors que Husayn malgré ses menaces voilées n'en n'a jamais pu profiter (12).

Ainsi, la situation réciproque des deux parties : le Mahzen d'un côté et Iligh de l'autre, a permis la naissance et le développement d'un ensemble de relations à base d'échange de prestations, dans le cadre desquelles s'inscriront plus tard sans grandes difficultés les relations politiques de maître à serviteur.

La forme des rencontres

Husayn b. Hâsem, qui a échangé plus de 130 lettres avec le Palais, n'a jamais rencontré personnellement les deux souverains sous le règne desquels il a vécu. Aussi, étudier la forme des rencontres pourrait paraître absurde. Pourtant le protocole des relations directes n'est pas un phénomène à n'étudier que dans leur extrême proximité. Si Husayn n'a jamais franchi l'Atlas vers le nord, Hasan I^{er} par trois fois s'est approché assez du Tazerwalt pour avoir espéré tenir le chef de la Maison d'Iligh entre ses mains. Mais celui-ci à chaque fois s'est esquivé.

Que Husayn b. Hâsem, chef de la Maison d'Iligh, ait pu correspondre quarante quatre années durant avec les souverains sans avoir parlé avec eux de vive voix, mérite d'être remarqué et examiné. Car il est fort probable que le dynaste du Tazerwalt souhaitait à la fois faire le voyage de Marrakech, et en redoutait les risques. Sans en détenir une preuve formelle, on peut rapporter quatre faits significatifs :

Une légendaire visite secrète. Il existe dans la tradition orale d'Iligh un récit fortement chargé de sens qui n'a pu être répété et véhiculé jusqu'à nous s'il n'avait pas de fondement dans les désirs et les phantasmes des chefs

(12) *abderraḥmāne ibn Zaydāne; Ithāf, t. 5, pp. 420-421.

successifs de la Maison. Ce récit se rapporte à une prétendue visite incognito que Hassan, alors Khalifa de son père, aurait faite au château :

« C'était avant l'expédition d'Asserssif (1864). La remontée de la Maison d'Iligh inquiétait le Maḥzen. Avant d'agir, le souverain voulait avoir à qui il avait à faire. Hassan khalifa profita de l'affluence au moussem d'Août pour se mêler au flot de pèlerins. Hâsem, le réorganisateur du moussem, avait créé l'usage de recevoir les visiteurs les plus notables dans son château d'Iligh, et Husayn maintenait cette tradition. Celui-ci s'occupait d'accueillir ses hôtes, et de donner les ordres convenables aux esclaves chargés de les servir. Il ne se mettait lui-même à table, qu'après avoir reçu le dernier visiteur. Ce soir-là, avant de se retirer, il demanda au portier d'aller vérifier que personne n'était plus annoncé. Il y avait à la porte d'Imi n'Uguns, deux cavaliers déclarant venir de Marrakech, de fort bonne mine et montés sur de superbes chevaux. Ḥusayn alla les accueillir lui-même, et, du fait de leur apparence, il dina avec eux.

Ces personnages restèrent durant le repas très discrets, déclarant être des gens de grande famille originaire de Fès et intéressés par le commerce. Ils refusèrent de passer la nuit à Iligh, prétextant la forte chaleur prévisible dans l'étape du lendemain, préférant voyager la nuit puisqu'ils avaient déjà fait leurs dévotions à Sidi Ahmad û Mûsa. A quelques temps de là, Ḥusayn reçut une lettre d'un coursier de Marrakech, signée de Ḥasan Kḥalifa, lui décrivant exactement les circonstances de l'accueil, au point que Husayn ne put douter un seul instant de l'identité du visiteur. La lettre concluait que Ḥusayn avait été un hôte magnifique, qu'il était un exemple rare dans le pays et que par suite de cette entrevue secrète, un pacte tacite était maintenant scellé entre eux, quelles que soient les circonstances futures de leurs rencontres ».

Evidemment cette lettre n'a pas été trouvée dans les archives d'Iligh, quoiqu'on raconte qu'elle y a été. La légende de cette visite n'en est pas moins significative.

Magie et politique. Un deuxième récit rapport une scène bien étrange :

« Alors que Ḥasan Kḥalifa, lors de l'expédition, s'était avancé jusqu'à Asserssif, fort près de l'oued Oulghas qui était comme la frontière nord du Sous extrême (*Sûs al-Aqqa*), Ḥusayn, après mûre réflexion, décida n'avoir aucun intérêt à s'opposer à l'avancée de Ḥasan, ni à le rencontrer, ni à l'accueillir. La seule solution qui lui restait, était de faire le vide, de se retirer vers le Sud. Il envoya sa famille dans les Ida ou Samlal (exactement dans les Ayt Ulili); les biens importants et pondéreux comme les grains, l'huile et le bétail furent portés dans les Ida ou Gougmar, exactement à Isguiwâr; et lui-même se préparait à quitter Iligh avec sa bibliothèque et les choses les plus précieuses. Il était en train de faire charger les derniers mulets, quand deux *foqara* vinrent frapper à sa porte, demandant à lui parler... Ḥusayn fut très désappointé par ce contre-temps, et pensa même ne pas les recevoir. Mais sur leur insistance en un tel moment, alors que tous ses proches savaient et

avaient répété partout qu'Iligh fuyait devant le Maḥzen, et sur le fait qu'ils déclaraient être des devins, il finit par accepter de les entendre. Ils dirent à peu près ceci :

— Celui que tu veux fuir ne viendra pas ici ! Inutile de quitter Iligh, tu peux rappeler tes gens. Voici, nous le renvoyons avec ce bâton !

Et ils firent le geste de pousser leur bâton dans la direction du Nord. Husayn, troublé, décida de différer son départ de quelques heures pour éprouver les dires des deux *foqara* qu'il garda cependant près de lui pour toutes occurrences. La nouvelle ne tarda pas à lui parvenir qu'en effet Ḥasan Kḫalifa avait levé le camp et tournait le dos au Sous extrême » (13).

Le respect des Saints. Le troisième récit est connu, il a été rapporté notamment par Justinard (14) :

« Ḥasan I^{er}, toujours lui, étant au bord de l'oued Massa (cours inférieur de l'oued Oulghas) veut savoir pourquoi les tribus du Sous extrême se retirent devant lui et l'évitent alors qu'il n'a que de bonnes intentions à leur égard, et qu'il vient seulement raviver la foi et repousser les interventions étrangères. Un prestigieux *agourram* lui répond très précisément : « Les gens de ce pays sont durs. Ils respectent leurs saints, et leurs saints ne veulent pas qu'on les opprime ! ». Ce à quoi Ḥasan répond, s'agenouillant à même le sol, y ramassant la poussière entre ses mains et répandant cette poussière sur sa tête : « Moi aussi je respecte les Saints de ce pays, et je veux ce qu'ils veulent ! » Ces paroles sont données comme les dernières qu'il prononça avant de repartir vers le Nord ».

De l'inquiétude d'Iligh devant l'avancée du Maḥzen vers le Sous extrême, et de son désir d'échapper à toute capture physique que des « rumeurs » déclaraient inévitables, nous disposons de quelques preuves écrites, notamment dans les lettres officielles scellées par Ḥasan I^{er}. Le 14 septembre 1863, Ḥusayn proteste des accusations lancées contre lui, et le 6 janvier 1864, alors que Ḥasan I^{er} se prépare pour son expédition, il dément les rumeurs selon lesquelles le souverain marquerait la moindre hostilité à son endroit. Mais plus remarquable est la lettre d'al-ḥabbûbi à Ḥasan I^{er} datée du 22 mars 1886 décrivant les préparatifs de Ḥusayn pour fuir Tindouf et chez les Tajakant du Sahara.

Mais le Maḥzen finit par apprivoiser les chefs de la Maison d'Iligh, disons peut-être mieux, que ceux-ci ont fini par obtenir le maximum de ce qu'ils pouvaient espérer, au moins au regard du Maḥzen : le maintien de leur prééminence officielle dans le Sous extrême jusqu'au décès de Ḥasan I^{er}. Mais ils perdaient dans le même mouvement ce qui faisait leur force jusque là : le charisme et l'autorité morale sur les populations, qui découlent d'une position indépendante et autonome.

(13) On ne peut pas ne pas relever dans ce récit légendaire, allégorique, l'allusion à peine masquée au geste que fit Sidi Ahmad ou Moussa pour repousser les Turcs de Tanger à la demande du Sultan Sa'adite Mohammad Echcheikh vers 1550.

(14) Justinard, *Les Ait Ba Amran*, Villes et tribus du Maroc, vol. III, Paris 1930, p. 106.

C'est par les fils que les premiers contacts physiques furent inaugurés (15). En 1882, Ḥusayn envoie son fils aîné Mûḥammad à Tiznit faire allégeance en son nom auprès de Ḥasan I^{er}, et celui-ci nomme Mûḥammad caïd du Tazerwalt et de quelques tribus alentour, c'est-à-dire de l'espace et des groupes sur lesquels Ḥusayn a déjà un pouvoir personnel direct... Ainsi le fils aîné du chef de la Maison d'Iligh est devenu un serviteur de Sa Majesté, ce qui du point de vue historique est une nouveauté absolue puisque ces dynastes n'avaient jusqu'ici jamais revêtu de charges officielles. Quatre ans plus tard, c'est Ḥasan I^{er}, revenu à Tiznit, qui envoie son fils Mawlây ° abd al-° Azîz — c'est lui qui succéda à son père sur le trône —, faire ses dévotions à Sidi Aḥmad û Mûsa et visiter Iligh. Abd-al-° Azîz n'a alors que cinq ans. Il arrive à Iligh entouré des vizirs de son père. On en parle encore ! Le fils de Mûḥammad, °Alî, qui sera de 1917 à 1934 chef de la Maison d'Iligh, n'avait lui aussi que cinq ans. Leurs parents leur avaient fait échanger des cadeaux (16) et, habillés pareillement, s'en remettant à des jeux d'enfants les deux maisons en quelque sorte jouaient à distance le respect mutuel.

La correspondance et les intermédiaires

Si Ḥusayn n'a pas rencontré en personne les sultans, il a par contre reçu leurs agents, les porteurs de messages, les chargés de mission. L'analyse des rapports de la Maison d'Iligh avec le pouvoir central ne peut ignorer cet aspect. Malgré la concentration des pouvoirs aux mains des souverains, l'élaboration des décisions et de la tactique politique faisaient intervenir les différents niveaux de la hiérarchie maḥzénienne, ne serait-ce qu'au niveau de la collecte d'informations. Dans le cas d'Iligh on remarque notamment l'existence d'une chaîne d'agents assurant le relais avec le Palais, la correspondance officielle n'est que le résultat feutré, discret, des tractations qui s'opèrent à travers cette chaîne. Un rôle privilégié revient dans ce cadre aux gouverneurs des régions limitrophes du Sous. En dehors même de la politique, la circulation des hommes et des marchandises dans le Sud à l'occasion de pèlerinages, de moussems ou de simples opérations commerciales, le contentieux qui pouvait en résulter, nécessitaient l'établissement de relations entre Iligh et les gouverneurs de ces régions. La familiarité qui en résultait permettait au pouvoir d'exploiter ce canal à des fins de dialogue et de contrôle politique du Sous.

L'appareil Maḥzénien avant le règne de Ḥasan I^{er} se prêtait de façon aisée à ce genre d'opérations par l'existence de caïds prestigieux, munis d'une grande autorité et d'une marge de manœuvre appréciable dans l'exercice de leurs fonctions.

(15) Le fils joue un rôle d'otage dans un système d'allégeance, d'hommage et de dissuasion mesuré. De même avait fait le Goundafi (cf. *Le Haouz...*, 1975, t. 1). On verra plus loin que Ḥusayn proposera au gouvernement français d'installer un de ses parents en France « pour donner un gage » de fidélité à ses engagements.

(16) Cf. lettres des 25 mai, 7, 9 et 20 juin 1886.

La meilleure illustration de cet état des choses est fournie par les rapports suivis entre Ḥūsayn Ū Ḥašem et Ḥâjj °abdallâh. L'histoire en a donné une image idyllique : pour couronner son amitié avec le caïd, Ḥūsayn lui aurait rendu une visite au cours de laquelle il fut reçu de façon grandiose. Les rapports avec Iligh vont d'ailleurs être, selon la tradition orale, à l'origine de la disgrâce et de la mort de Ḥâjj °abdallâh.

Ce que l'on peut avancer, c'est que la percée de ce dernier dans le Sous jusqu'aux Chtouka lui permet d'entrer en relations avec Ḥūsayn. Il va depuis lors servir d'intermédiaire entre le pouvoir central et Iligh. Ces liens allaient-ils aboutir à une véritable alliance comme le suggère Montagne sans appui documentaire ? Certains éléments permettent de penser dans ce sens ; grand caïd dans la tradition de son père dont les visées dépassaient le Haha pour atteindre le Sous, Ḥâjj °abdallâh voit d'un mauvais œil la montée des chefferies dans cette région, notamment chez les Chtouka et les Ḥūw̄wāra, ces derniers s'alliant avec Mtougga contre lui. Ceci ne manque pas d'arranger Ḥūsayn dans ses efforts pour affermir sa domination au sud de l'Ouadi Oulghas : il n'hésitera pas, à certaines occasions à offrir une aide militaire au caïd en difficulté notamment chez les Ḥūw̄wāra dirigés par la famille Būmeḥdi. Le maintien du Sous al-adna comme zone-tampon était l'objectif visé par les deux parties. L'équilibre est ainsi préservé entre deux pôles, d'un côté un pôle Maḥzen représenté par Ū Bihī et de l'autre un pôle quasi-autonome : Iligh. La *harka* de Ḥasan Kḥalifa en 1864 semble opter pour une autre politique, l'intervention directe prend le pas sur la conciliation. Cet événement marque une nouvelle orientation dans les rapports du Maḥzen avec Iligh et annonce les *harka* de 1882 et 1886. La politique de Ḥasan I^{er}, caractérisée par le fractionnement des wilayas en éliminant des personnages tels que Ū Bihī au profit d'agents de moindre envergure, ne sera plus propice au dialogue continu. Ḥūsayn, chef d'une grande maison, reste très sourcilieux à l'égard des petits caïds « nouveaux parvenus » et ne pourra pas entamer avec eux de relations durables. D'autres pourront intervenir, notamment aux moments de crise : les °Uléma.

En dehors de cet aspect, la complexité des relations d'Iligh avec le pouvoir se révèle encore par les appuis, les clients qu'elle avait au sein même de l'Etat.

Selon un récit rapporté par le chef actuel de la maison, lors d'une visite des gouverneurs du Sous au Sultan Mawlây °abdala°ziz, Ba Ḥmâd aurait retenu Muḥammad b. Ḥūsayn à Marrakech, l'empêchant de retourner chez lui. Un jour, alors que ce dernier était en pleine méditation au jardin de l'Aguedal, il fut interpellé par une négresse qui semblait le reconnaître et qui se mit à l'interroger en termes très respectueux sur les motifs de sa présence en ces lieux. Dès qu'elle en fut informée, elle se précipita chez sa maîtresse qui n'était autre que la mère du sultan, lui demander d'intervenir auprès de son fils au profit d'un caïd qui était en si bons termes avec le défunt Ḥasan I^{er}. Ce fut fait et Muḥammad put revenir dans le Sous grâce à la démarche d'une esclave qui avait été offerte par son père au Sultan.

Ce récit, fondé ou imaginaire, ne paraît pas anodin, bien au contraire, comme le montre la lettre de Driss b. Mekki à Ḥūsayn Ce texte illustre un genre particulier de liens entre Iligh et le Maḥzen. L'utilisation de termes tels que « notre Seigneur et maître » et « je suis toujours dans votre allégeance et dans votre amour jusqu'au jugement dernier » de la part d'un agent Maḥzénien, d'un *wassif* du sultan occupant une position importante, laisse perplexe. D'après Ibn Zaydân, ce personnage « était à la tête de l'armée maḥzénienne, très respecté, et chaque fois qu'il se présentait au Palais, tous les membres de l'armée se levaient en égard à sa position, personne d'autre ne se voyait attribuer cette distinction en dehors du Grand vizir. Comment expliquer alors les liens privilégiés de Ḥūsayn avec un personnage si haut placé ? Une seule hypothèse nous paraît plausible, c'est que ce dernier provient d'un don d'Iligh au sultan. Le fait d'offrir en cadeau des esclaves au Palais est chose courante, surtout de la part des grandes maisons. Cependant, les esclaves offerts par Iligh sont des pièces de qualité ayant déjà acquis une certaine formation ou aptes à l'acquérir, car cette maison se présente comme un des principaux pourvoyeurs de nègres acheminés par les caravanes à travers le Sahara. Cela est d'autant plus important que la correspondance de Mawlây ʿabderrahmane montre la difficulté d'acquérir des esclaves de ce genre, qu'il envoie chercher jusqu'en Alexandrie à des prix très élevés. Un esclave offert n'oublie pas ses anciens maîtres. Ḥūsayn avait donc par ce biais des appuis au sein du Maḥzen.

Les rapports d'Iligh avec les Européens au XIX^e siècle

L'œuvre de Ḥasan I^{er} dans le Sous extrême peut se résumer en une phrase : ramener les marches sud-ouest de l'Empire chérifien dans le giron économique du Maḥzen. Non point que ce Sud pouvait être considéré comme dissident — la légitimité des souverains alawites n'y a jamais été vraiment contestée avant la proclamation d'El Hiba en 1911 — mais parce que le Sous était en train de montrer que l'allégeance politique n'impliquait pas nécessairement une soumission parfaite à ses conséquences fiscales, commerciales et financières. Or après 1850 le Maḥzen manque gravement d'argent. Le coût de la modernisation devenue nécessaire de l'armée après la défaite d'Isly (1840), la dette extérieure suivant la récupération de Tétouan de l'Espagne (1860), la fermeture des routes de l'Est, du Touat avec l'occupation française en Algérie, l'importance de plus en plus grande de la fiscalité douanière dans le budget de l'Etat, font que le Maḥzen devient fort sourcilleux à l'égard du commerce extérieur, et spécialement de celui pratiqué au Sahara.

Ce n'est pas une attitude nouvelle. Dès 1671 Mawlây ar-Rašid perçoit bien la nécessité de récupérer, à l'avantage de la couronne, la route occidentale des caravanes transahariennes. En 1764 la création du port d'Essaouira (Mogador), suivi de la destruction de celui de Massa, de la fermeture du port d'Agadir (1765) et de son interdiction définitive aux navires étrangers en 1776 lorsqu'Essaouira est ouvert, montrent bien que le Maḥzen désire se rendre maître du flux des marchandises d'Afrique noire qui

transitent à travers le Maroc à destination de l'Europe. Mais ces mouvements de marchandises sont encore faibles. La demande européenne ne croîtra vraiment qu'après 1840.

L'attitude d'Iligh à l'égard des menées étrangères constitue évidemment un indicateur très descriptif, quoiqu'indirect, de ses relations avec le Maḥzen. Malheureusement, à ce jour, nous ne disposons pas de la correspondance d'Iligh avec les puissances étrangères — en supposant même que ce dossier existe dans les murs d'Iligh. Nous en sommes donc réduits à quelques documents déjà connus des archives des affaires étrangères françaises, anglaises et allemandes.

Que la Maison d'Iligh ait désiré nouer des relations commerciales directes avec les puissances étrangères, c'est-à-dire sans passer par le port d'Essaouira et par les obligations douanières du Maḥzen, c'est une certitude dont on donnera plus loin des preuves. D'ailleurs Iligh n'est pas le seul pouvoir local qui ait nourri cet espoir : Bayrouk, et Ma al-^oaynîn plus au Sud ont fait de même, et ont en partie réussi, au moins quelque temps. Iligh, situé immédiatement aux marches du système mahzénien, n'était pas le mieux placé pour en prendre résolument les risques. D'où la valse-hésitation et les extraordinaires précautions prises par le Chérif du Tazarwalt dans ses contacts avec les agents étrangers.

Comme nous l'avons vu précédemment, Iligh pouvait à la fois manifester son allégeance politique et spirituelle au trône alawite et rêver de s'en rendre matériellement indépendante. Dans le même mouvement, les puissances commerciales du Sud ont tout tenté pour attirer les marchands européens sur leurs côtes difficiles, tout en s'en défendant auprès du Maḥzen et en dénonçant les entreprises de leurs compétiteurs. Duplicité ou négociation ? Sans doute les deux à la fois ! Les tentations étaient trop vives pour ne pas faire tomber les préventions et la crainte des rétorsions mahzénienues. D'un autre côté le Maḥzen ne pouvait pousser trop loin le risque de provoquer des sécessions.

Ce qui éclaire le mieux l'ensemble du système est la question du monopole du commerce extérieur. Le Maḥzen, comme tout Etat, a toujours tenu à ce monopole comme on l'a vu avec la migration du principal port du sud, d'Agadir à Essaouira; et les expéditions de Hasan I^{er} en 1882 et 1886 dans le Sous extrême n'avaient d'autres objectifs que de réaffirmer, face aux puissances étrangères, la souveraineté marocaine sur ces terres, et vis-à-vis des populations du sud, l'interdiction de relations directes avec l'étranger.

Les maisons commerciales du Sud — Bayrouk et Iligh pour ne parler que des plus fortes — de leur côté ont plusieurs fois menacé de rompre ce monopole mahzénien en prenant des contacts avec les marchands européens, tout en demandant au Maḥzen de leur accorder des facilités à Essaouira (affectations de locaux de commerce) et plus précisément la réduction des droits de douane (17).

(17) Cf. Beaumier « Note sur le commerce à Mogador » 11 décembre 1848, MAE CC.

En effet la condamnation générale des relations avec les Infidèles était d'autant plus difficile à évoquer que depuis Mawlay Abderrahman le Mahzen ne répugnait nullement à celles-ci, qu'il en tirait de gros bénéfices, et que les °Ulama consultés sur ce point avaient, comme toujours, suivi les injonctions du Palais (18).

L'affaire revenait donc trivialement, soit à un partage du résultat au port d'Essaouira, soit à une mise en question de l'unité du pays. Le Mahzen ne pouvait accepter la seconde éventualité — non point seulement peut-être pour les raisons que nous considérerions aujourd'hui, mais surtout parce qu'elle aurait été la ruine des revenus douaniers; ou en tout cas un fort effondrement de ceux-ci. Aussi, confronté à cette grave situation, Hasan I^{er} a mobilisé tout ses moyens et a réussi à contenir, jusqu'à son décès, les tentatives européennes sur la côté sud du Maroc. Les archives d'Iligh, et d'autres documents européens, permettent de mieux s'en rendre compte aujourd'hui.

Les tentatives d'Iligh en direction de la France

Nous disposons des preuves que par deux fois au moins, la Maison d'Iligh a tenté — en vain — d'établir des relations directes avec le gouvernement français dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Au début de l'année 1853, Jules Altaras, de la maison de commerce Beaumier, Altaras et Cie de Marseille, reçoit à plusieurs reprises à Essaouira un envoyé de Hûsayn b. Hâsem qui, verbalement, lui communique le désir de son maître d'obtenir une reconnaissance formelle du gouvernement français afin de faire bénéficier celui-ci d'un monopole du commerce au sud de Mogador. Pressé par cet agent d'Iligh, et quoique ne détenant pas le moindre texte de la main de Hûsayn, Jules Altaras saisit son directeur — Jacques Altaras — à Marseille, qui adresse une lettre au Directeur du Département du Levant aux Affaires Etrangères à Paris :

(...)

« Sid Hussein qui commande actuellement ce pays, manifeste le désir d'entrer en relations directes avec la France. Il a déjà à plusieurs reprises écrit à Monsieur Jules Altaras, agent de notre maison à Mogador, pour lui proposer d'envoyer un navire au golfe de Sainte-Croix ou Agadir, avec des marchandises convenables pour son pays, et il s'engageait de lui donner en retour des produits de son sol, car aujourd'hui il est obligé de se pourvoir à Mogador et d'y envoyer ses produits à la vente, le tout étant frappé des droits

Mogador, t. 3, p. 78, « Sidi Beyrouk a demandé et obtenu (de l'Empereur = Sultan) il y a environ un an de toucher les deux tiers des droits de douane des marchandises d'exportation de son pays qu'il continuera dit-il, moyennant cette concession, à envoyer vendre à Mogador au détriment de son port dont il ajourne l'exécution. Or le Cheikh Beyrouk a un voisin, Sidi Houssein b. Sidi Hachem, indépendant comme lui, et plus puissant assure-t-on. Son correspondant de Mogador (Jules Altaras) disait l'autre jour à quelqu'un (lui-même ?) « mon maître va demander à l'Empereur les mêmes avantages que ceux accordés au cheikh Beyrouk, et s'il ne les obtient pas, il ouvrira un port ! ».

(18) Cf. J.L. Miège, *Le Maroc et l'Europe*, Paris 1961, t. 11, p. 30, n. 4.

énormes, tant à l'entrée qu'à la sortie. L'intention de ce chef serait d'envoyer un de ses parents résider en France pour donner un gage de son bon vouloir, mais, avant d'agir, il vaudrait être fixé sur les dispositions du gouvernement français à son égard. L'acceptation de la proposition de Sidi Hussein me paraissant de nature à favoriser l'établissement de relations commerciales de quelque importance entre la France et le Sous, je vous serais obligé, Monsieur le Directeur, de vouloir bien me faire connaître l'opinion que vous vous serez formée à ce sujet.

Les monopoles dont sont frappés les plus importants produits du Maroc portent un tort immense à notre commerce, et si l'empereur Maulay Abdelrahman voyait ouvrir les ports du Sous, il deviendrait probablement moins exigeant, et il accorderait peut-être quelque liberté au commerce dans la crainte de voir les produits des états qui lui sont encore soumis prendre la voie de Sous pour s'exporter; nos relations avec ces parages pourraient se relever de l'abaissement où elles tendent à tomber à la suite des mesures inepes du gouvernement marocain »... (19).

L'affaire est prise au sérieux, puisque le capitaine de vaisseau commandant la station du Tage qui contrôle, pour le Ministère de la Marine, la côte marocaine, écrit le 31 juillet 1853 au Ministère des Affaires Etrangères :

« Sidi El Hocein... demande à être reconnu par l'Empereur Napoléon Prince souverain du Sous... Il exprime le besoin d'avoir des armes, et surtout quelques pièces d'artillerie de montagne et de campagne : il est prêt à les acheter. Il veut s'emparer d'Agadir, ouvrir exclusivement ce port au commerce français, ou, si nous l'exigeons, le conservant fermé, mais sous sa puissance, nous ouvrir tel autre point de la côte, compris entre Agadir et l'oued Noun... Il nous propose à très bas prix les produits du Maroc, du Sous et de l'Afrique centrale en échange de ceux de notre industrie » (20)...

L'auteur de cette lettre examine avec beaucoup de circonspection les avantages et les inconvénients de la proposition d'Iligh. Il ne manque pas d'apprécier l'intérêt qu'il y aurait pour le commerce français d'échapper aux fortes taxes douanières d'Essaouira, mais il doute de la capacité de Hüsayn de se rendre indépendant et maître du Sous et en même temps « qu'il ait assez de sagesse pour désirer la suzeraineté d'un souverain chrétien, quelque grand qu'il le sache »; il conclut en rappelant « la nécessité d'un traité avec la présence de la force matérielle française, pour ne pas tomber dans les inconvénients du traité avec Beyrouk » (21), tout en signalant qu'un « agent anglais à Lancerote risque de prendre contact avec Hocein » (fo. 97).

(19) *M.A.E. M et D.* t. 10 (1848-1882) fo 45 et ro et vo. Paris 11 mars 1853.

(20) *Idem.*, fo 96.

(21) Sur l'affaire Beyrouk et le traité ratifié le 16 septembre 1840, cf. *MAE CC.*, t. 1, fo 359. On note la même hésitation chez Beyrouk : fo 360 « PS. Le cheikh a fait effacer dans l'article 2 de l'original du présent traité une phrase qui avait rapport à l'Empereur du Maroc et qu'il avait d'abord désiré qu'on y renfermât. Cette phrase était ainsi conçue : « Si le Sultan Moulei abd el Rahman venait aussi à déclarer la guerre au cheikh, il prierait la France de lui envoyer les troupes nécessaires à sa défense ».

Le gouvernement français ne donnera pas de suite concrète à cette première tentative d'Iligh. Le Ministre explique à De Maisonneuve :

1) « Sidi Hocein n'a pas de port pour l'écoulement de ses produits ;
2) Les hautes questions de politique générale conseillent de réserver Agadir pour l'avenir ;

3) Il n'y a pas lieu de devancer le commerce : il faut le suivre. Que nos négociants établissent des relations avec le Sous, alors ils auront des intérêts à protéger, le gouvernement s'occupera d'eux ;

4) Sidi Hocein a besoin d'une force matérielle. On ignore quels rapports réels il a avec ses sujets, ses sentiments pour la France, ses réelles prétentions, la valeur de ses promesses ;

5) il faut poursuivre études et contacts, mais sans donner lieu au moindre incident avec le Sultan du Maroc »... (22).

Un quart de siècle plus tard, il semble que le même Hûsayn ait fait une deuxième démarche en direction de la France. Au début de l'année 1877, un certain Bou Médian ben °Ali, demande à voir le chef du Territoire de Tlemcen en Algérie. Il est présenté au Général commandant la subdivision auquel « Il déclare être envoyé par le chef de la province marocaine du Sous, Si El Haoussin ben El Hachemi, pour offrir à la France de s'allier avec elle contre le Sultan Moulay Hassan qui projetait une agression contre l'Algérie ». Le Général reste sur ses gardes. Il place Bou Médian sous surveillance à Oran. Puis l'expulse d'Algérie vers Tanger en l'adressant au Ministre plénipotentiaire français en poste dans cette ville avec une demande d'éclaircir l'affaire. La recherche est confiée au chef de bataillon Strohl, qui est désigné en Mars 1877 pour accompagner le Ministre de France au Maroc, et celui-ci fait son rapport le 4 juin de la même année (23). Il confirme que Bou Médian est bien un notable du Sous, qu'il est réellement le khalifa de Hûsayn b. Hâsem à la tête des Ayt Ba°Amrân, c'est-à-dire de la tribu côtière dont il faut s'assurer pour toute intervention dans le Sous extrême. Mais la suite à donner reste évasive, et, semble-t-il, l'affaire s'arrêtera là.

La protection allemande

Dès 1880 les Allemands songent sérieusement à s'établir dans le Sous (24) et l'expédition manquée de Jannasch en Avril 1886, alors que même Hasan I^{er} se trouvait à Tiznit, visait à l'établissement de solides relations commerciales en un point situé entre le Dra et Tarfaya (25).

Oscar Lenz en Avril 1880, de passage au Tazerwalt, quoique muni d'un sauf-conduit du Souverain marocain, avait été très mal reçu par Hûsayn (26),

(22) M.A.E., M et D, t. 10, fo 92 et 97.

(23) *Le rapport Strohl* est un ouvrage de 154 feuillets conservé au Service Historique de l'Armée à Vincennes, Maroc, 3H1. B. 3^e S^m. C. 23. L'affaire Bou Médian est traitée dans les pages 107 et 108.

(24) P. Guillen, *Le Maroc et l'Allemagne...* PUF, 197, p. 129 sq.

(25) Jannasch, *Die Handels expedition 1886*, Berlin 1887.

(26) Oscar Lenz, *Timbuctu*, Berlin 188, trad. fr. Paris 1886 t. 2.

et n'avait guère apprécié son hôte, tout en reconnaissant son pouvoir dans le Sous extrême.

En 1903 et 1904, l'Allemagne avait envisagé de revendiquer le Sous dans le partage colonial du Maroc qui se préparait (27). Nul doute qu'elle s'était au préalable assuré le concours de notabilités locales au premier rang desquelles la Maison d'Iligh ne pouvait ne pas avoir été considérée comme un des véhicules locaux de son influence.

On sait par Bourguignon (28), rapportant un message de la Résidence Générale d'Avril 1913, que le nom du chef de la Maison d'Iligh était porté sur les listes de protection allemandes. Les Renseignements militaires demandent des explications; à quoi Bourguignon répond :

« Sidi Mohammed, le chérif du Tazerwalt, ne s'engage pas aveuglément dans tel ou tel soutien, mais entretient des relations avec tout le monde, et aide les étrangers, notamment les Allemands, dans leurs recherches de minerais... D'après les informateurs indigènes, le chérif aurait obtenu la protection française il y a une dizaine d'années (1903). (Pour ce qui est de la protection allemande) nous n'avons pu éclaircir ce point. Peut-être s'agit-il de Sidi Ali, fils du chérif, qui songea l'an passé (1912), ainsi qu'Abdeslam Jerrari, après le désastre de Sidi Bou Othman (29), à solliciter la protection allemande, et qui aurait donné suite à ce projet »... Dugard (30) nous apprend qu'en 1914, le chef de la Maison d'Iligh ne figure plus sur les listes allemandes; il semble qu'à la veille de la guerre un grand nombre de noms aient été supprimés.

Quand et dans quelles circonstances la Maison d'Iligh s'est-elle mise sous la protection allemande ? Des recherches récentes dans les archives de Berlin et de Potsdam n'ont pas encore permis d'y voir très clair. On sait, par la tradition conservée au château, comment Iligh a définitivement abandonné cette protection. Le récit qui m'en a été fait est le suivant : « Muḥammad mourut quelque temps avant que le Goundafi ne soit nommé Khalifa à Tiznit et °ali lui succéda. Muḥammad avait comme secrétaire un esclave de confiance, qui s'était plusieurs fois vivement opposé à °ali et, au décès de son maître, cet esclave se sauva du château et se réfugia chez le Caïd Jirrâri, ennemi héréditaire d'Iligh. Il informa le caïd Jirrâri entre autres choses de la protection allemande dont disposait la Maison d'Iligh, alors que l'on savait pertinemment dans le Sous que la France et l'Allemagne étaient en guerre, que l'affaire Probst agitait les esprits et qu'un agent français (L. Justinard) venait de s'installer à Tiznit avec un appareil de TSF. A la demande du Jirrâri et pour authentifier ses déclarations, l'esclave décrivit exactement où et comment était conservé le diplôme de protection allemande. Ces informations

(27) P. Guillen, *op. cit.*, p. 851.

(28) *SHA*, Maroc, 3H581 doc. du 31.07.1913.

(29) Défaite d'El Hiba devant la colonne du Colonel Mangin.

(30) Dugard Henri, *La conquête du Maroc, la colonne du Sous, Janvier-Juin 1917*. Paris, Perrin 1918.

furent communiquées à l'agent français qui demanda au Goundafi de résoudre le problème. Celui-ci était lié depuis fort longtemps à la Maison d'Iligh (31). Il invita ^oAli à se présenter à Tiznit et le mit au courant des informations que l'agent français avait sur ses relations avec les Allemands. Il lui fit considérer le peu d'intérêt de celles-ci et la nécessité de choisir plutôt la France. Pour résoudre le problème posé, il lui demanda d'apporter à Tiznit le diplôme de protection, que le Goundafi remettrait lui-même à Justinard contre une absolution complète de la Maison d'Iligh pour ses alliances passées.

Le Maḥzen, les tribus et Iligh au XIX^e siècle

Les tribus du Sous extrême étaient engagées dans un quadruple système de relations politiques : avec le Maḥzen représenté localement par des agents assez pâles; avec la zaouia de Sidi Ahmad ou Mûssa; avec les Chefs des grandes maisons commerciales d'Iligh et de Bayrouk; enfin entre elles. A quoi on pourrait ajouter les commerçants étrangers débarquant épisodiquement sur les côtes. On ne peut réellement bien comprendre l'économie et la politique des différents protagonistes dans la région, si l'on réduit en quoi que ce soit cette constellation d'intérêts à la fois complémentaires et concurrents.

La stratégie du Maḥzen a été depuis fort longtemps — est toujours — de résoudre cette complexité du jeu en tendant vers un pur dipôle sujet/Etat par absorption, soumission et mise à son service des forces politiques locales au nom de l'unité des Musulmans nécessaire à la grandeur de l'Islam.

Dans la période considérée, ni Mawlây Abdarraḥman, ni Sidi Muḥammad son fils, ni même Ḥasan I^{er} le plus actif et le plus fin politique, ne pouvaient avoir la prétention d'aller très loin dans ce sens. Ces trois souverains s'en tinrent à poser les bases d'une future hégémonie, mais sans trop croire à la possibilité d'une réalisation immédiate. Les nominations d'agents, de caïds (32) dans différents lieux du Sous extrême, la construction de qasbas, obligeaient à peine les tribus et les Maisons commerciales à respecter les apparences d'un pouvoir séculier lointain et à éclipses, tout en reconnaissant la légitimité du Souverain en titre à conduire la communauté musulmane. Les représentants du Maḥzen, souvent isolés dans leurs postes, ne pouvaient aller au-delà du simple témoignage de ce qui se passait sous leurs yeux; ils ne pouvaient guère faire autre chose que du renseignement (33).

(31) Sidi Lahsen dit at-Tazarwalti, esclave d'Iligh donné comme secrétaire au Goundafi lors de son gouvernorat à Tiznit, décédé en 1968, m'a confié une partie des archives relatives aux relations du Goundafi et d'Iligh.

(32) Les titres donnés dans les lettres sont plus souvent ceux de ^oamil et rarement de caïd. Dans le lexique moderne le ^oamel est un gouverneur de province, mais au XIX^e siècle, il s'agit seulement d'un agent, d'un facteur.

(33) Même pratique du commandement français en 1916, envoyant L. Justinard à Tiznit pour « boire du thé avec les notables et écouter ce qu'ils ont à dire, sans s'immiscer le moins du monde dans leurs différends ».

Le développement de l'autorité maḥzénienne prend de ce fait une allure particulière. L'installation du système se fait de façon progressive; il fallait d'abord habituer les esprits à cette présence, en implantant des agents, en intervenant dans les réseaux classiques notamment par la prise en mains de l'arbitrage des conflits intertribaux.

Deux ligues s'opposent dans la région, celle des Guezzoula et celle des Ahogga. Tour à tour, le pouvoir central lointain tente d'agir par l'intermédiaire de cette opposition en appuyant un parti contre l'autre. G. Ayache, en dégagant un des autres modes d'intervention dans les zones soumises, qui consiste dans l'arbitrage, a négligé l'autre face qui est justement l'opposition. Telle a été la tactique d'Agennâj luttant contre Hâsem en usant de l'appui du *leff* opposé.

En outre, le Maḥzen tente d'agir au sein d'un même *leff*, par l'intermédiaire d'un de ses agents ou d'un allié potentiel. Le cas des Guezzoula le montre bien : trois maisons en constituent les piliers : Iligh, Tamanârt et Bayrûk de l'ouad Nûn. Une seule parmi elles est au service du Maḥzen, mais elle ne fait pas le poids. De ce fait Hûsayn, allié mais aussi concurrent des Bayrûk, est tout désigné pour faire pression sur lui et l'empêcher d'établir des relations commerciales avec les Européens.

L'omniprésence de l'autorité maḥzénienne dans les régions centrales, liée à l'action dissolvante de la pénétration marchande extérieure, ont accéléré la destruction des structures communautaires. Le développement de l'autorité caïdale affaiblit de façon notoire le pouvoir des notables et de la jmââ. Le Sous est au XIX^e siècle relativement épargné par ces deux phénomènes, la distance de l'autorité rendant difficile le recouvrement des créances et s'opposant de ce fait à une pénétration marchande importante. D'un autre côté, l'éloignement du pouvoir central l'oblige à faire appel aux notables afin de dégager un consensus dans la région, ceci lié à l'opposition des *leffs* rend plus difficile la montée d'une autorité unique au niveau de chaque tribu, une fraction dominée pouvant toujours changer de camp pour renforcer sa position.

Toutefois, malgré cette vivacité des traditions communautaires, on observe la montée des Chefferies le long du XIX^e siècle. Cette montée sera encouragée et légitimée par l'attribution des titres de caïds lors de la *harka* de 1882. Ce système caïdal tenu à bout de bras reste relativement fragile en comparaison de celui du Haouz pour les multiples raisons déjà évoquées. A l'occasion du retour de Ḥasan I^{er} en 1882 et 1886 vers sa capitale, comme à l'occasion de sa mort, on assiste à des révoltes contre les Caïds dont ne sont épargnés que ceux dont l'assise se trouve plus ancienne, et hors de la légitimité maḥzénienne. On est en présence d'un système en équilibre instable dont les progrès sont à chaque fois suivis par des reflux. C'est ce qui explique que l'installation de l'autorité s'adapte par nécessité aux données politiques de la région. Les agents du Maḥzen ne disposant pas d'un armement important ne peuvent asseoir leur domination qu'en faisant appel à leur *leff*, c'est ainsi que l'ancien système continue de subsister. Au lieu du dipôle

L'œuvre de Hassan 1^{er} dans le Sous-extrême peut se résumer en une phrase : ramener les marches sud-ouest de l'Empire chérifien dans le giron économique du Makhzen. Non point que ce sud pouvait être considéré comme dissident, mais parce que le Sous était en train de montrer que l'allégeance politique n'impliquait pas nécessairement une soumission parfaite à ses conséquences fiscales, commerciales et financières. Or, après 1850 le Makhzen manque gravement d'argent pour de multiples raisons. Il devient dès lors fort sourcilieux à l'égard du commerce extérieur, et spécialement de celui pratiqué au Sahara.

La correspondance politique de la maison d'Iligh jette un éclairage nouveau sur ces questions, met en relief les péripiéties de l'action étatique, la montée des chefferies dans le Sous, le développement du système caïdal.

Cette documentation inédite et originale est une source indispensable pour l'histoire du Sous et du Sahara.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

